



**ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
ET RÉSISTANTS DU
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR**

ADMINISTRATION CENTRALE - PRÉFECTORALE - RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE - COLLECTIVITÉS LOCALES -
TRANSMISSIONS - PROTECTION CIVILE - SAPEURS POMPIERS - POLICE NATIONALE - MUNICIPALE ET SERVICES DIVERS

**PROCÈS VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 29 NOVEMBRE 2014 - SECTION AUDE -**

Le 29 novembre 2014, les membres de l'association AACRMI SECTION AUDE se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Salle des Fêtes d'Armissan sur convocation du Président.

Cette Assemblée Générale s'est déroulée sous la présidence d'honneur de Monsieur José FRERE, premier adjoint représentant Gérard KERFYSER Maire de la commune d'Armissan.

Personnalités également présentes ou représentées :

Monsieur Gilbert PLA Conseiller Général de l'Aude, Monsieur le Capitaine Rachid BOUMLIL Commandant la Communauté de Brigade de Gendarmerie Nationale de Coursan, Monsieur le Chef d'Escadron Honoraire de la Gendarmerie Nationale Daniel LAFFON, Monsieur Christophe BONNET-GIRAUD responsable de la Brigade Accident du Commissariat de Police Nationale de Narbonne, Monsieur le Colonel de Gendarmerie Nationale (ER) Jacques DELMAS, Madame Geneviève SANCHEZ Présidente de l'Union Nationale des Combattants et du Comité de coordination de Narbonne et de représentants du Monde Combattant et d'Associations Patriotiques.

Etaient excusés : Madame Béatrice OBARA Sous Préfet de Narbonne, Monsieur Jean-Emmanuel PROST Directeur Départemental de l'ONAC-Aude, Monsieur le Lieutenant-colonel Patrick GANGNEUX Délégué Militaire Départemental adjoint de l'Aude, Monsieur le Capitaine Gérard FERAUD Commandant la Place d'Armes de Narbonne, Monsieur Francis SZWEC représentant le Comité Régional des Joinvillais, Georges REGNIER Commissaire aux comptes de l'association.

La première partie s'est déroulée au Monument aux Morts d'Armissan où la gerbe de l'association a été déposée par Monsieur le Capitaine BOUMLIL, Monsieur FRERE et le Président MARRIGUES. La cérémonie s'est déroulée sous le commandement du Chef d'Escadron Honoraire Daniel LAFFON.

Dès la cérémonie au Monument aux Morts terminée, les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes d'Armissan.

L'Assemblée était présidée par Jacques MARRIGUES, Président Départemental de l'association.

Il était assisté d'un Secrétaire de séance, Francis CARETTE, Secrétaire Général de l'association et de Joël PERALTA Trésorier de l'association.

Plus des 2/3 des membres étaient présents ou représentés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à ses statuts.

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, une minute de silence a été respectée en souvenir de nos camarades disparus en 2014: Jean MORA, René NAVARRO et Michel MATHIEU qui était commissaire aux comptes de notre section, sans oublier nos camarades également disparus dans les différents conflits ainsi que ceux Morts au service de la République en OPEX.

L'ordre du jour a été ensuite rappelé par le Président :

- Présentation du Rapport Moral d'Activités par Francis CARETTE
- Présentation du Rapport Financier par Joël PERALTA
- Approbation des comptes par le Commissaire aux Comptes
- Vote des Rapports
- Election du Bureau
- Questions Diverses

Rapport moral et d'activités 2014

Exercice littéraire annuel incontournable, le rapport moral est l'occasion de faire un retour sur image sur les réalisations de l'année écoulée. Je vais donc commencer notre rétrospective qui a débuté dès le premier trimestre.

MARDI 4 MARS

A Montredon-les-Corbières s'est déroulée la cérémonie dédiée à la mémoire du Commandant LE GOFF et du vigneron Emile POUYTES tombés de part et d'autre du pont de Montredon-les-Corbières.

Pour rappel, en mars 1976, à la suite d'une manifestation de viticulteurs, le Commandant LE GOFF qui se dirigeait vers un barrage d'émeutiers, pour parlementer avec eux-ci, a été tué d'une balle en pleine tête.

L'hommage, s'est déroulé en présence de Monsieur Bernard GEA, Maire de Montredon-les-Corbières et d'une délégation d'anciens de la CRS 26, sous la conduite du Commandant Jacques SAISON, du Commandant Alain CROSNIER et du président de l'AACRMI-Aude, Jacques MARRIGUES. Les portedrapeaux de notre section audoise étaient présents à cette cérémonie.

DIMANCHE 11 MAI A BAUDRIGUES

L'émotion et le recueillement étaient de mise pour le traditionnel hommage aux policiers Morts pour la France.

Hommage qui a été rendu dans un lieu hautement symbolique situé sur la commune de Roullens et qui fut le théâtre d'un véritable massacre durant la débâcle allemande en août 1944. Sur ce domaine reculé, situé près de la commune de Roullens, les Allemands entreposaient des munitions (obus et torpilles). Le 19 août, les Allemands extraient 19 détenus de la maison d'arrêt et les conduisent à Baudrigues afin de les exécuter. Tous seront froidement fusillés, puis l'ensemble des munitions entreposées sera détruit.

C'est dans la clairière Baudrigues, à quelques kilomètres au sud de Carcassonne, que les gerbes ont été déposées devant trois stèles... Sur la première, figure le nom d'Aimé RAMOND. Officier de paix au commissariat de Carcassonne, il avait refusé de donner les noms que lui demandaient les nazis.

La seconde stèle est dédiée à Jean BRINGER dit "Myriel". Fonctionnaire des eaux et forêts et responsable départemental des FFI. Comme Aimé RAMOND, il fut extrait de la maison d'arrêt de Carcassonne, pour être supplicié à Baudrigues.

Sur la troisième stèle figurent les noms d'autres victimes de cette barbarie. Toutes n'ont pas pu être identifiées, mais on sait que dix-neuf martyrs furent sacrifiés par les Allemands. Tous furent tués dans l'explosion programmée du dépôt de munitions.

La cérémonie terminée au domaine de Baudrigues, c'est ensuite au commissariat de Carcassonne qu'un hommage a été rendu aux fonctionnaires Morts pour la France. Notre drapeau était présent à ces deux cérémonies.

DU 19 AU 23 MAI A DIJON

S'est déroulé le congrès national sur lequel je ne m'étendrai pas puisque vous avez reçu le magazine « l'Ancien Combattant du Ministère de l'Intérieur » dans lequel figure son compte-rendu. Notre section était représentée par notre Président et administrateur national Jacques MARRIGUES. Toutefois, je reviendrai un peu plus loin dans ce rapport sur un sujet qui nous a fortement interpellés.

LE 22 JUIN EN SOUVENIR DES FUSILLES DE LA CABANE DE BUZET.

Dès 9 h 30, Jean-Louis MOLINIE, Maire du village, Michel de LAPEYRIERE, Conseiller Général, Michel PONTTHOREAU, Maire de Fargues-sur-Ourbise et Président du comité cantonal de l'ANACRA, le Père Yvon PILATTTO, curé de Buzet, Jacques MARRIGUES, président de l'AACRMI-Aude, les familles des victimes, les Présidents des diverses Associations locales, les Pompiers, les enfants des écoles et bien sûr les Anciens Combattants ont célébré la commémoration du 70^{ème} anniversaire des tragédies qui ont endeuillé le village, en présence d'une forte participation de la population.

Après le dépôt des gerbes et fleurs, Jean-Louis MOLINIE a remémoré les tristes événements de l'année 1944. Ceux-ci faisaient suite à la déportation des familles BAGEAU et JAMIN, soupçonnées d'entreposer des parachutages destinés au maquis ainsi que certains juifs, réfugiés à Buzet.

Le 22 juin 1944 à 15 h 15, six patriotes étaient fusillés contre le mur de cette cabane. Suivront encore par la suite cinq exécutions. Le « Chant des partisans » et la « Marseillaise » ont conclu cette cérémonie qui a été suivie d'une messe célébrée en l'église Notre Dame de Buzet.

DIMANCHE 3 AOUT

A Limon de Feugarolles s'est déroulée la cérémonie dédiée à la mémoire de Harold Jack Ayliffe, copilote du « Mosquito » de la RAF qui s'écrasa sur ce plateau le 4 août 1944.

Ce jour là, la Résistance apprend que les Allemands ont affrété un convoi d'armes au départ de Toulouse pour une livraison à Bordeaux. Alors, on s'organise. Les cheminots commencent par ralentir le convoi de gare en gare tandis que le colonel Hilaire, officier anglais du SOE (Special Operations Executive) avertit ses collègues d'Outre-Manche.

Deux Mosquitos de la Royal Air Force déboulent alors dans le ciel lot-et-garonnais et bombardent le train au niveau de Clermont-Dessous. Le convoi explose. Dans l'explosion, un des deux avions, qui volait relativement bas, est touché par des éclats. Il vacille, tente un atterrissage un peu plus loin et finit par s'écraser à quelques centaines de mètres de l'église de Limon.

Le pilote qui a pu s'extraire du Mosquito, fut rapidement pris en charge par la Résistance. Le copilote, mort sur le coup, a été enterré par les habitants au cimetière de Limon. Suite à l'office religieux célébré par le père SELIGA, le public, précédé de 26 drapeaux, s'est rendu au cimetière pour fleurir la tombe du copilote. Notre section était représentée par mesdames CARRASSET et CESSAC ainsi que par monsieur Pierre MARRIGUES.

SAMEDI 6 SEPTEMBRE

Notre association a participé au premier forum des associations organisé par la ville d'Armissan. Cette journée a permis de présenter notre association ainsi que les diverses activités auxquelles nous participons.

D'expliquer aussi pourquoi il était important de préserver le Devoir de Mémoire et de rappeler également, en cette période de commémoration du Centenaire de la Grande Guerre, tout ce que ce conflit a engendré de violence.

Journée qui nous a également permis de recruter.

MERCREDI 10 SEPTEMBRE

Apposition d'une plaque AACRMI sur le Monument aux Morts d'Armissan.

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES OFFICIELLES

Nous avons participé à toutes les cérémonies officielles 2014 sur plusieurs villes et villages. En dehors du calendrier patriotique à venir, l'année 2015 sera encore marquée par les cérémonies du centième anniversaire de la guerre 1914/1918. Notre association s'associera, bien sûr, à toutes ces commémorations.

Concernant les cérémonies du Centenaire de la Guerre 1914-1918, notre association a été représentée à Carcassonne par Hubert CAZILHAC, à Narbonne et à Armissan par Jacques MARRIGUES, à Brax et à Léguevin par Michel ANTICH.

PORTE-DRAPEAUX

Un grand remerciement à nos Porte-drapeaux pour leur présence aux diverses manifestations et cérémonies, ceux-ci exercent leur respectable fonction avec dignité et constance. Qu'il pleuve, qu'il gèle, qu'il vente, qu'il fasse grand soleil, que ce soit dans une grande ville ou dans le plus petit village qui soit, ils sont toujours là.

Ils sont toujours fidèles aux fonctions qui sont les leurs, portant haut les couleurs nationales, rehaussant ainsi avec prestance les nombreuses cérémonies commémoratives qui rythment la vie républicaine, civique et patriotique de notre pays.

Ils sont le reflet de notre pays, de son passé, de ses faits de gloire et de guerres qu'ils se soient déroulés sur notre sol ou à l'étranger. En d'autres termes, ils sont la Mémoire vive et la traçabilité de notre histoire. Aussi, tenons-nous publiquement à leur manifester tout notre respect, toute notre estime et toute notre reconnaissance pour leur dévouement au service d'une noble cause.

Nous voudrions également rappeler l'engagement de l'Office National des Anciens Combattants pour la pérennisation de la fonction de porte-drapeau qui passe par la mobilisation des nouvelles générations. A ce titre, l'ONAC invite chaque année pour la cérémonie du 14 juillet qui se déroule à Paris, les plus jeunes porte-drapeaux de France originaires des 22 régions françaises et âgés de 8 à 25 ans.

DEVOIR DE MEMOIRE

C'est un drame pour l'homme, comme pour toute société humaine, que de perdre la mémoire. C'est pourquoi, le monde combattant a le souci de poursuivre aujourd'hui, ce qui fut hier l'occasion de son courage.

Les cérémonies nationales permettent de se remémorer les événements historiques qui ont marqué l'histoire de notre pays. Elles permettent aussi de faire prendre conscience, notamment aux jeunes générations, de la responsabilité de chacun pour que les moments douloureux de notre passé ne se reproduisent pas. Ce devoir est une des missions qui échoient à l'AACRMI afin que les jeunes générations connaissent leur histoire en plus de ce qu'ils étudient à l'école.

Toutefois, si la raison d'être d'une association patriotique demeure la commémoration des événements qui ont marqué notre histoire et de veiller au respect des droits de ses adhérents, son action se doit de prendre en compte les réalités de notre époque.

Il faut bien admettre que le nombre de commémorations nationales est relativement important, ce qui entraîne une palpable désaffection de la part d'une certaine partie de la population.

Il faut bien reconnaître également que les jeunes générations ne sont plus soumises au service militaire et si nous n'y prenons pas garde, à court terme plus personne ne viendra aux Monuments aux Morts pour commémorer et rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la France.

De plus, il faut bien constater et ce n'est pas péjoratif de le dire, que le monde combattant est vieillissant. Force est de constater que pour beaucoup il devient de plus en plus difficile d'honorer les défilés, même avec des parcours écourtés.

De par ma fonction de Correspondant Défense de la commune d'Armissan, je peux vous certifier, certainement comme d'autres ici présents, que ce constat est bien réel. Tous ces éléments représentent un signal fort que l'on ne doit pas ignorer et il faudra bien qu'un jour soit porté un regard lucide sur ce problème et que soit organisée une réflexion dépassionnée, associant tous les acteurs de la Mémoire.

HOMMAGE AUX ACTEURS DE LA SECURITE

Nous nous sommes déjà exprimés sur ce point lors de notre dernière assemblée générale mais l'importance du sujet continue de nous interpellier. Sans vouloir polémiquer, nous réitérons que personne ne peut dire que l'insécurité a régressé. Elle est encore bien présente partout sur l'ensemble du territoire et semble même encore s'accroître avec la mort regrettable d'un jeune homme à Sivals dans le Tarn qui reste un accident, certes tragique, mais exceptionnel et imprévisible.

Il suffit de regarder autour de nous pour voir de la violence. Que se soit dans les stades, dans la rue, dans les écoles ou même chez soi, la violence est partout et sous toutes les formes. Plus qu'un simple phénomène de mode, la violence est un réel fait de société.

De plus, le monde dans lequel nous vivons est avide d'informations et le phénomène de banalisation de la violence dans les médias mais surtout sur les réseaux sociaux est de plus en plus visible. Cette banalisation n'est pas sans effet sur les jeunes qui ne différencient quasiment plus, le réel du virtuel. Chaque jour apporte son lot de brutalité et cette violence diluée dans l'espace médiatique à, sans nul doute, un effet perturbant qui génère pour certains, encore plus d'agressivité voire même une certaine fascination. Le mal est profond et la thérapie difficile à mettre en œuvre.

En tant qu'Anciens Combattants du Ministère de l'Intérieur, nous tenons à réaffirmer le professionnalisme dont font preuve les Forces de l'Ordre.

Par ces quelques lignes, nous voulons souligner l'efficacité des personnels, saluer les résultats obtenus et rendre aussi hommage à tous nos amis policiers, CRS et gendarmes qui ont payé de leur vie pour que la justice règne. Nous n'oublions pas les autres acteurs de la sécurité à savoir nos amis de la police municipale, douaniers, pompiers, la sécurité civile et autres personnels militaires ou civils qui œuvrent dans ce domaine. Nous renouvelons à tous, notre soutien sans faille.

Notre soutien va également à tous nos militaires projetés en OPEX, ainsi qu'à leurs familles.

La multiplication et l'intensification des opérations militaires menées à l'étranger, le retour à des situations de guerre, l'implication croissante de la France dans les structures internationales impliquent une sollicitation très importante de nos soldats.

Ceux-ci méritent considération, respect et soutien. Cela est d'autant plus crucial pour eux, leurs familles et leurs proches, lorsqu'ils restent de nombreux mois éloignés de chez eux. Bien qu'ils soient hors métropole, ils ne doivent pas être oubliés et méritent pleinement de se voir soutenus et encouragés.

Que l'on soit pour ou contre le bien fondé des opérations dans lesquelles ils sont engagés, ce qui compte avant tout, c'est que chacun puisse témoigner de son soutien à l'égard de celles et ceux qui sont envoyés en mission à l'étranger.

19 MARS ET 5 DECEMBRE

Lors de notre dernière assemblée générale, nous avons traité ce point mais, interpellés encore par certains de nos camarades, nous vous redonnons notre positionnement quant à ce sujet.

Pour rappel : satisfaisant à une revendication de la FNACA, le gouvernement de monsieur AYRAULT a instauré la journée nationale du 19 mars tout en reconnaissant que cette date ne marquait pas la fin de la guerre d'Algérie. Comme vous le savez, dans le monde des Anciens Combattants, cette date est loin de faire l'unanimité.

Nous n'allons pas refaire l'histoire et nous n'avons pas la prétention de savoir quand cette guerre, reconnue sans conteste, s'est réellement achevée, sinon un certain 1^{er} juillet 1964, date de dissolution du commandement supérieur des Forces Armées en Algérie, date qui sera suivie par le retrait, quasi immédiat, des dernières troupes et administrations françaises.

Quant à la journée nationale du 5 décembre, celle-ci n'a pas été abrogée et reste, en conséquence, toujours à commémorer. La date du 5 Décembre, même si ce choix n'est peut être pas très heureux, a le mérite de se vouloir apaisante et reste, pour nous, la seule date à respecter.

Dans ce contexte et étant donné que la FNACA refuse catégoriquement de s'associer aux cérémonies du 5 décembre, nous insistons pour que nos drapeaux ne participent pas aux cérémonies du 19 mars.

Ceci étant, chacun est libre de ses mouvements et notre but n'est pas d'interdire aux uns ou aux autres d'assister à cette manifestation mémorielle. Si certaines personnes, pour quelque raison que ce soit, éprouvent le besoin de prendre part à cette cérémonie, qu'ils le fassent. Il leur est simplement ordonné de ne s'y rendre qu'à titre personnel, sans drapeau ni signe distinctif d'appartenance à notre association.

BLOG

Petit point sur le blog qui marche très bien puisqu'en octobre 2013 il avait enregistré 2125 connexions par rapport à octobre 2012, date de sa création. Pour 2014, une progression très significative est constatée puisque nous sommes à 6340 visites.

Je rappelle que vous pouvez toujours commenter les articles et adresser des messages à la rubrique « contactez l'auteur ». Je vous invite également à le recommander à vos relations et même à vous abonner.

Je vous rappelle l'adresse du blog : <http://aacrmi11.canalblog.com/>

ADRESSE MAIL

L'association possède également une adresse mail : aacrmi-aude@sfr.fr adresse où vous pouvez nous contacter quel que soit le motif.

RETOUR SUR LE CONGRES 2013

Je vous avais dit qu'un sujet nous avait interpellés. En effet, lors du congrès national, il a été évoqué des difficultés de représentation et d'activité de certaines sections (une dizaine) et il a été décidé par notre Président national Jean-Paul BACHET, qu'au fil des mois, chaque situation serait étudiée afin d'essayer, autant que faire se peut, de solutionner ce problème qui dure maintenant depuis plusieurs années et qui semble aller crescendo.

Concernant notre section, celle-ci se porte bien au regard des autres sections puisqu'elle maintient, à peu près, ses effectifs. Ceci étant, preuve est faite aujourd'hui, qu'elle subit malgré tout une absence, non négligeable de ses membres puisque nous sommes une quinzaine en moins par rapport à l'année dernière, ce qui n'est pas insignifiant.

Aussi, nous faut-il pallier et surtout anticiper à une éventuelle baisse possible de notre effectif. Il devient indispensable de recruter si l'on veut que notre association perdure et de recruter, bien sûr, vers le vivier que représentent les militaires qui ont été engagés dans une ou plusieurs opérations extérieures, mais pas seulement.

En effet, il n'est pas obligatoire d'avoir fait la guerre, ni même d'avoir servi sous les drapeaux. Nous ne demandons que des adeptes du Devoir de Mémoire.

Aussi, nous voulons lancer dès la fin de cette assemblée générale, l'opération « **UN ADHERENT, UNE ADHESION** ».

Nous connaissons tous, dans nos relations professionnelles, amicales voire même dans nos familles des sympathisants soutenant notre cause et pour certains prêts à s'investir.

Il nous faut impérativement gonfler notre effectif pour notre prochain congrès national qui se déroulera du 28 septembre au 2 octobre 2015.

Nous nous donnons six mois pour mener à bien cette campagne et nous savons pouvoir compter sur vous et sur votre détermination pour remplir cet objectif.

DISTINCTIONS

<i>CROIX DU COMBATTANT AFN</i>	<i>PALMES ACADEMIQUES</i>	<i>SOCIETE D'ENCOURAGEMENT AU BIEN</i>
<i>Claude JEANJEAN</i>	<i>Joseph BIGOUIN au grade d'Officier</i>	<i>Francis CARETTE Médaille d'Or</i>
<i>Régis ROBERT</i>	<i>Francis CRESPIN au grade de Chevalier</i>	<i>Mohamed LADADI Palme d'Or</i>

Des demandes de décorations sont en cours, nous sommes en attente des réponses des divers Ministères.
Des relances seront effectuées.

A ce jour reste en suspens :

Légion d'Honneur : 2 dossiers (Denise GUILHEM - Lucien MARTINEZ)

Ordre National du Mérite : 1 dossier (Michel ANTICH)

Sécurité Intérieure : 1 dossier (Serge DAOUST)

LOI DE FINANCES 2014

Rappel des trois nouvelles mesures en faveur du monde combattant :

- 1- Obtention de la carte de combattant pour la période en Algérie dite « à cheval » 120 jours à compter du 1/7/1962 au plus tard
- 2- Aide différentielle pour les conjoints portée à 932 € mensuel
- 3- Réduction d'impôt pour les Anciens Combattants portée à 1479 € au titre de la demi-part fiscale

PLF 2015

L'Assemblée Nationale vient de voter, il y a peu, un assouplissement des conditions d'attribution de la carte du combattant, qui sera délivrée à partir d'octobre 2015 à tous les militaires ayant servi pendant au moins quatre mois en opération extérieure (il s'agit d'OPEX et pas seulement de séjours à l'étranger). Selon le Secrétariat aux Anciens Combattants, 147 000 nouveaux bénéficiaires seraient concernés par cette mesure annoncée dans le PLF 2015.

CONCLUSION

Dans ce rapport moral, je vous ai rendu compte de l'essentiel des actions que nous avons menées dans l'exercice écoulé. Avec la commémoration du Centenaire de la Guerre 14-18, nul doute que l'année 2015 sera encore une année riche sur le plan de la Mémoire.

Nous voudrions également remercier la Municipalité d'Armissan pour sa contribution financière annuelle et l'aide matérielle apportée pour la réalisation de cette assemblée générale.

Pour conclure, je voudrais insister sur la nécessité de la campagne d'adhésion qui doit être un élément fort de l'année 2015. Nos statuts permettent d'incorporer des non-combattants sous réserve qu'ils soient empreints de nos idéaux. C'est un enjeu important pour assurer la continuité de notre mouvement. Un bulletin d'adhésion est à votre disposition sur le blog. En tout état de cause, sachez que je reste à votre écoute et à votre disposition pour tout complément d'information. N'hésitez pas à me contacter.

Rapport Financier

Monsieur Joël PERALTA a ensuite présenté les principales lignes du rapport financier qui laisse apparaître un solde créditeur au Crédit Mutuel au 31 octobre 2014 de **2341,39 euros**.

Les Dépenses totales sont de 5431€ les recettes totales de 5374 € et le solde 2013 de 2398 €

Le **solde 2014** est donc de 2398 € + 5374 € – 5431 € = **2341 €** en parfaite concordance avec le solde bancaire au 31 octobre 2014.

Le solde du livret est de 2288 €.

Commission de contrôle: Monsieur Georges REGNIER n'ayant pu se déplacer, lecture est faite du rapport par Francis CARETTE. Le rapport confirme la bonne tenue des livres de comptes et l'exactitude des opérations effectuées durant l'exercice concerné. En conséquence, le quitus est donné au trésorier.

Vote des Rapports

Rapport Moral : adopté à l'unanimité.

Rapport financier : adopté à l'unanimité.

Renouvellement des mandats de membres du Bureau

Le Président propose d'élire Francis CARETTE, Secrétaire Général actuel, comme « Vice Président chargé de l'Administration Générale ». Adopté à l'unanimité.

Candidature au poste de Commissaire aux comptes

La candidature de Gérard AUGUSTIN est proposée et adoptée à l'unanimité.

Le Président a ensuite demandé à Monsieur FRERE de bien vouloir remettre la Médaille d'Or de la SEAB attribuée à Francis CARETTE puis, a demandé au Capitaine BOUMLIL de lui remettre le diplôme.

Remise de diplômes d'honneur à : BEISSON Geneviève - BOUSSUGE Guy - CHASSIN DU BOT Willy - GRAFF Philippe - GUEGAN Denise - PAULIN Gilbert.

Questions diverses : Néant

Le président a ensuite passé la parole aux autorités présentes puis, à l'issue des interventions, a remercié les participants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 11 heures 30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Secrétaire de séance.

Fait à Armissan, le 29 novembre 2014

Francis CARETTE
Secrétaire Général - Section Aude

